



MASTER SANTÉ PUBLIQUE

SPÉCIALITÉ NUTRITION ET SANTÉ DES POPULATIONS

Le **master santé publique spécialité nutrition et santé des populations** de former des professionnels capables d'analyser les problèmes nutritionnels et de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des actions efficaces pour améliorer la nutrition et la santé des populations.

1 Objectifs de la formation



Le Master santé publique spécialité Nutrition et Santé des Populations Vise à faire acquérir les compétences essentielles censées permettre à l'apprenant (e) :

1. d'évaluer les apports alimentaires et l'état nutritionnels des individus et des communautés
2. de contribuer à l'identification des problèmes et besoins prioritaire en alimentation et nutrition santé en adoptant les logiques quantitatives (statistiques et épidémiologiques) et qualitatives ;
3. de prévenir les malnutritions par carence et par surcharge;
4. de planifier et mettre en oeuvre des processus de changement de comportement en alimentation et nutrition
5. de prendre en charge les problèmes nutritionnels des individus et des communautés;
6. d'élaborer des programmes, projets et interventions pertinentes en nutrition en utilisant la logique de résolution de problème ;
7. de procéder à la coordination et à la surveillance du déroulement des activités, à la supervision et à l'appréciation de la performance des équipes de travail ainsi qu'à l'évaluation des effets d'une intervention de santé ;
8. de conduire les activités de recherche que lui suggèrent les problèmes vécus.

2 Contenu de la formation



Il s'agit d'un cycle complet de Master, dispensé en quatre semestres de 30 crédits académiques suivant les normes du LMD.

Le contenu de la formation porte sur :

- Les notions de base en management du système de santé
- L'épidémiologie et la bio-statistique
- Les sciences sociales
- Méthodologie de la recherche
- Identification des problèmes nutritionnels
- Grandes stratégies d'intervention en nutrition et surveillance
- Intervention en alimentations et nutrition en situation d'urgence
- Evaluation de la consommation alimentaire
- Nutrition et Prise en charge des maladies nutritionnelles chroniques
- Epidémiologie appliquée à la nutrition
- Normes et contrôle de qualité des aliments
- Double fardeau nutritionnel
- Prise en charge des troubles nutritionnels carentiels
- Communication en alimentation et nutrition
- Planification pour le changement de comportement en alimentation et nutrition
- Nutrition et Sport

3 Conditions d'admission



Cette formation est ouverte aux :

- Titulaires d'un BAC +4 ou une Licence (LMD) en Sciences de la Santé ou un domaine connexe;
- Professionnels de santé; Ingénieurs des travaux; Ingénieurs agronomes; Techniciens supérieurs en soins infirmiers et obstétricaux, en santé publique et en hygiène et assainissement ;

4 Dossier de demande d'inscription



- Une lettre de demande de préinscription ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Deux copies légalisées de l'attestation du BAC ou équivalent
- Deux photocopies légalisées des diplômes supérieurs et les relevés de notes ;
- Deux copies légalisées des attestations d'authenticité et d'équivalence des diplômes étrangers délivrées par la DGES du Bénin
- Deux copies du certificat de compétences en anglais (CEBELAE , TBC,BALC et autres centres agréés par l'UAC)
- Deux copies légalisées d'acte de naissance ;
- Lettre d'engagement de prise en charge des frais de formation légalisée ou d'une attestation de bourse d'études ;
- Trois lettres de recommandation des chefs hiérarchiques et ou anciens professeurs du candidat ;
- **Quittance de 15.000 FCFA** représentant les frais d'étude de dossier par le CUCA sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 830808**, intitulé **INSTITUT REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE**
- **Quittance de 2.000 f CFA** représentant les frais d'étude de dossier par la CUO sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 772220**, intitulé **RECTORAT /PRODUITS ACCESSOIRES**
- Deux copies légalisées du passeport ou de la carte d'identité
- Quatre photos d'identité datant de moins de 3 mois.

MISE À JOUR : **JUILLET 2026**